



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Rectorat de l'académie de Grenoble
Division des examens et concours
7 place Bir-Hakeim – CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

DEMANDE DE DUPLICATA DE RELEVÉ DE NOTES

ATTENTION – Ce formulaire ne concerne pas les demandes suivantes :

- *Diplômes universitaires*
- *Diplôme National du Brevet (DNB) et Certificat de Formation Général (CFG)*
- *Diplômes relevant du ministère de l'Agriculture*

Veuillez renvoyer cet imprimé dûment complété, en précisant l'examen sur l'enveloppe, accompagné des pièces obligatoires à : **Rectorat de l'académie de Grenoble** – Division des Examens et Concours
7 Place Bir-Hakeim – CS 81065
38021 GRENOBLE Cedex 1

Pièces obligatoires :

- photocopie de votre pièce d'identité
- une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en cours
- Un chèque émis sur un compte d'une banque française **UNIQUEMENT** à l'ordre du "régisseur de recettes du rectorat de Grenoble" (2,50 € par duplicata)
A défaut de chèque, fournir un mandat cash du même montant (bureau de poste) ; dans ce cas, joindre à la demande le reçu délivré par les services postaux.
Le cas échéant, un paiement en espèces est possible aux [horaires indiqués ici](#).

Aucune participation financière n'est demandée pour les épreuves anticipées de 1^{ère} du baccalauréat général et technologique

N.B. : un délai de traitement d'une semaine environ est à prévoir.

NOM de naissance :

NOM d'usage :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

Code postal et ville :

Téléphone :

Courriel :

Etablissement scolaire :

Ville et Département de l'établissement :

Examen :

Spécialité ou série :

Année d'obtention :

A Le / /

Signature